ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 16 / 12 / 2025 à 15:17

Date de publication : jeudi 16 novembre 2023 à 02:26

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 09/11/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

VDM

Siège social : 115 Impasse des Prés 01190 SAINT-BÉNIGNE **Capital :** 5000 € **Objet social :** L'exploitation d'une activité d'entreprise générale de maçonnerie pour la construction et/ou la rénovation de tous biens immeubles,- L'acquisition, la vente et la location de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres suretés réelles sur les biens sociaux, La société peut également se constituer caution hypothécaire et solidaire des associés, mais seulement pour garantir un emprunt concourant au financement du capital social, soit initialement en vue de sa libération, soit ultérieurement à l'occasion de son augmentation. La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ses

activités, Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire. **Président :** M ZIVKOVIC Miljan demeurant 108 Chemin des Rio 01190 ARBIGNY élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Toute cession est soumise à agrément préalable des associés statuant à la majorité. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/59372976-22bc-482c-9423-c22e808ac78b-form-instance